

**Sujet :** Débat public Plein-Sud

**De :** association RENARD <association-renard@orange.fr>

**Date :** 06/01/2021 à 16:06

**Pour :** "projetpleinsud@roissyenbrie77.fr" <projetpleinsud@roissyenbrie77.fr>, Patrick NORYNBERG <patricknorynberg@gmail.com>, Roland DE PHILY <albane-inter@wanadoo.fr>, Association RENARD <association-renard@orange.fr>



Messieurs,

Il nous semble que le projet Plein-Sud présente l'opportunité de pouvoir réaliser enfin une des mesures compensatoires des constructions réalisées dans la ZAC du Moulin La Forge, qui ont été un peu oubliées.

Il s'agit de la mesure compensatoire consistant à replanter l'Euphorbe à feuilles large (*Euphorbia platyphyllos*). L'opportunité se présente de la replanter sur le bord des mouillères et des milieux humides conservés.

Cette espèce, très rare, figure sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Ile de France (2014) (listé *Euphorbia platyphyllos* L.) et est notée comme vulnérable (VU)



© Y. Martin

Ci-joint, extrait de l'étude d'impact de la ZAC en pièce jointe et ci-dessous :

### 7.3.2.5 La flore

#### OBJECTIF 18 :

##### MAINTENIR UNE DIVERSITE MAXIMALE DE LA FLORE ET DE LA VEGETATION

L'implantation de constructions sur les parcelles agricoles est susceptible de faire disparaître toute la végétation actuelle sur le site d'étude et ses abords, au moins de manière transitoire.

Les effets les plus dommageables concernent :

- la petite station d'Euphorbe à larges feuilles (*Euphorbia platyphyllos*) espèce très rare en Ile-de-France, déterminante conditionnelle de ZNIEFF, trouvée dans l'angle nord-est de la parcelle bordant le bois des Berchères. L'emplacement de cette station est en effet inclus dans la zone aménagée.
- la flore remarquable, potentiellement présente sur la mouillère située à proximité immédiate de la parcelle la plus à l'est du site étudié. Le maintien de cette flore dépend en effet de l'existence d'un travail du sol annuel sur cette mouillère, empêchant le développement d'espèces vivaces concurrentes. Il dépend également du maintien d'une alimentation en eau suffisante engendrant une immersion annuelle pouvant se manifester au moins de l'hiver au début du printemps, ce que le projet ne permet pas d'évaluer, même sommairement, compte tenu de l'absence de précision sur les modifications du réseau agricole de drainage. En outre, la proximité de la zone à aménager constitue un risque de comblement de cette mouillère, de dépôt de matériaux et de compactage du sol par les engins.

Enfin, de manière peut-être marginale, la réalisation d'aménagement sur la parcelle bordant le bois des Berchères est susceptible de modifier en quantité et en qualité l'alimentation en eau du réservoir qui se trouve à proximité de cette parcelle, dans le Bois des Berchères, ce qui peut avoir des conséquences pour la flore de cette zone.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement.

Philippe ROY - président - 06 45 61 42 27 -

[association-renard@orange.fr](mailto:association-renard@orange.fr)

<https://www.renard-nature-environnement.fr/>

— Pièces jointes : —

Etulmp\_Roissy-en-Brie\_ZAC\_Moulin\_Forge2001.pdf.pdf\_extract.pdf

14,3 Ko